

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 56 (1920)
Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

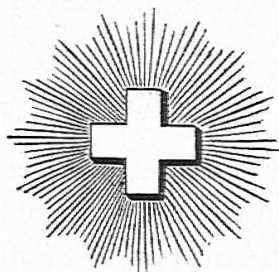
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *A propos du raccordement des études. — L'enseignement anti-alcoolique à l'école. — Journal d'une maîtresse d'école primaire montessorienne de Rome. — Bibliographie. — Avis.*

A PROPOS DU RACCORDEMENT DES ÉTUDES¹

Pour se faire une idée objective sur la question du raccordement des études primaires et secondaires, il est nécessaire de se libérer des préjugés trop réels créés par l'ambiance, par des traditions périmées ou même par des intérêts personnels que des tendances réformatrices peuvent contrarier. Effort difficile, et que celui qui propose des réformes doit s'imposer aussi bien que celui qui s'y oppose. C'est à quoi nous nous efforcerons dans les pages qui suivent.

Avant que d'émettre des opinions, il faut rappeler des faits; et il faut tirer de ces faits leur signification générale. Avant de se demander à quel âge doivent commencer les études secondaires, il convient d'examiner si notre régime scolaire (je songe ici tout particulièrement à celui du canton de Vaud) prévoit un raccordement effectif entre le programme de l'école primaire et celui des écoles secondaires. En d'autres termes, l'élève qui quitte une classe primaire pour entrer dans la classe de première année d'un collège trouvera-t-il dans cette classe un enseignement et des ma-

¹ Cet article, que nous annonçons dans notre compte rendu de la séance des maîtres secondaires vaudois, veut être autre chose qu'une réplique au rapport présenté à cette séance. Nous le tirons de notes personnelles rédigées bien avant la réunion du 8 septembre.

Mis en cause à propos d'articles parus l'année dernière dans l'*Educateur*, nous voulons justifier notre manière de voir une fois encore. Autant que cela dépend de nous, ce sera la dernière.

E. B.

nuels qui soient la suite directe, — avec un but différent si l'on veut, mais la suite quand même, — de ceux qu'il vient de quitter ? Y a-t-il pour lui continuité ou rupture dans ses études ? L'examen des programmes nous montre qu'il y a une continuité relative pour les collèges scientifiques, mais une rupture certaine pour les collèges classiques. En veut-on un exemple entre plusieurs ? A 10 ans, l'élève primaire étudie sa langue depuis une année dans le Cours Vignier ; il le quitte au beau milieu pour la Grammaire concrète de Sensine. Il a lu dans le premier Livre de Dupraz et Bonjour les chapitres appropriés à son âge ; du jour où il coiffe la casquette de collégien il est jugé digne de passer à l'Anthologie des mêmes auteurs, composée à l'intention des classes primaires supérieures, pour en venir tôt après au premier tome de Vinet ! Foin des textes des deux premiers volumes de Dupraz et Bonjour qui devaient initier l'enfant à la vie de la nature, à l'activité humaine, à l'histoire de son pays, à la poésie des paysages, oui, foin de tout cela : c'est de la matière « primaire » !

Le succès justifie-t-il au moins cette rupture ? Voici un fait qui en dit long à ce sujet : Il entre en moyenne 100 élèves par année dans la classe inférieure du Collège classique cantonal. Il sort de 20 à 25 bacheliers du Gymnase classique, et ceux-ci comprennent aussi les élèves venus des collèges communaux. De deux choses l'une : ou bien l'on admet que le rôle essentiel du Collège est de préparer à l'Université, et alors on peut se demander ce que deviennent les disparus, dont l'éducation a subi une brisure fâcheuse ; ou bien l'éducation que confère le Collège a son but en elle-même, et dans ce cas il est pénible de constater que tant d'élèves n'ont fait que commencer à en bénéficier.

Ici apparaît très nettement la nécessité d'une enquête sérieuse sur un ensemble de faits au sujet desquels des données exactes nous manquent. Une statistique précise, embrassant un temps déterminé, devrait nous dire :

- a) combien d'élèves ayant commencé les études classiques à 10 ans, les quittent à 11, 12, 13, 14 et 15 ans, et ce qu'ils deviennent ;
- b) combien d'élèves les commencent après 10 ans, et comment ils réussissent ;

c) ce que furent exactement les études d'un certain nombre d'hommes de chez nous ayant marqué dans les lettres, les sciences, la jurisprudence, la médecine, l'Eglise, l'enseignement, la vie politique ;

d) quelles sont les notes moyennes de latin obtenues par l'ensemble des élèves d'une volée pour chacune des années d'études ;

e) quelles étaient les moyennes de latin obtenues par les élèves ayant quitté le collège en cours d'études ;

f) combien d'élèves, en pour cent, obtiennent pour cette branche capitale la note moyenne exigible pour la promotion ;

g) quelle est la valeur comparée des travaux de latin présentés à l'examen de maturité par les élèves genevois, neuchâtelois et vaudois, qui déburent respectivement à 13, 11 et 10 ans dans l'étude de cette langue.

On s'étonnera peut-être que nous attachions à cette question des notes une importance que la pédagogie moderne conteste ; mais nous ne faisons que suivre nos contradicteurs sur le terrain où ils ont eux-mêmes ancré la discussion. Nous avons du reste exposé ici-même (*Educateur* du 10 avril 1920) notre opinion sur la valeur comparative des notes. *Nous persistons à croire qu'un maître enseignant dans des conditions normales à des élèves normalement doués se condamne lui-même lorsqu'il doit constater, par une majorité de notes insuffisantes, l'échec de son enseignement, à moins qu'il ne condamne du même coup le système scolaire qu'il est obligé de servir.* Nous assistons aujourd'hui à ce spectacle curieux de maîtres obligés de constater l'échec de leurs leçons dans la majorité des cas, mais se cramponnant désespérément à l'organisation et au programme qui sont, avec ou sans eux, responsables de cet échec !

Ne l'oublions pas en effet : la question du raccordement des études ne se poserait pas chez nous avec la même acuité si les parents de nos collégiens avaient la certitude que leurs enfants ont trouvé, dans leur école, la voie qui conduit au succès ; s'ils les y sentaient heureux d'apprendre, conscients du but à atteindre et certains d'y parvenir avec un travail raisonnable. Tous nos efforts doivent tendre à ce que, dans la mesure du possible, il en soit

ainsi à l'avenir ; nous n'avons pas le droit d'éluder les faits dont la connaissance peut nous aider à faire mieux, si nous voulons bien rechercher objectivement la cause des déficits.

* * *

Mais si nous demandons des *faits*, nous ne pouvons pas pour autant ignorer les *opinions*. Le côté subjectif a son rôle à jouer dans ce domaine comme dans d'autres. Et puisque chacun y va de son petit credo en ces matières, on permettra au rédacteur de l'*Educateur* d'y aller du sien.

Je crois que ce que l'on est convenu d'appeler la culture classique est et restera un élément essentiel de la formation d'esprits supérieurs, en les mettant à même de revivre en pensée les civilisations disparues et d'acquérir, sur les problèmes qui s'imposent à l'humanité, une hauteur de vues inaccessible aux personnes dont l'intelligence s'est abreuvée à des sources exclusivement modernes. En apprenant à se dégager des réalités immédiates, ils sauront dominer mieux l'époque où ils vivent ; ils ne perdront pas de vue la chaîne qui l'unit aux époques disparues et discerneront moins difficilement celle qui l'unira aux époques à venir.

Mais toute formation *exclusive* entraîne après elle une certaine part de *déformation*, et la discipline des études classiques n'a pas pour tous ceux qui y sont soumis les effets libérateurs qu'on en attend. La base exclusivement classique des études avec son abus des méthodes traditionnelles n'initie pas à l'art de sérier les difficultés, le plus indispensable dans l'enseignement. L'antiquité a ignoré l'enfance, et il n'est pas rare de rencontrer chez des classiques exclusifs une véritable incompréhension pour la mentalité enfantine, ses besoins et ses possibilités ; c'est chez eux que dominent les idées préconçues dans les questions d'éducation et d'enseignement. Je vois l'indice le plus caractéristique de cette tournure d'esprit dans la tendance à concevoir comme une *aristocratie* intellectuelle cette *élite* dont tout le monde reconnaît la nécessité. La société n'a aucun intérêt à posséder dans son sein une sorte de franc-maçonnerie de l'intelligence avec ses rites fermés intelligibles aux seuls initiés ; elle a un très grand intérêt au contraire à ce que les membres de l'élite dont elle a besoin voient dans leur savoir un

privilège qui impose plus de devoirs que de satisfactions égoïstes. Une aristocratie de l'intelligence s'érigeant en un cercle fermé reste sans valeur sociale si elle ne se double de la distinction que confère le cœur. Les hommes qui ont enrichi le patrimoine commun de l'humanité, ceux qui ont fait réaliser à la collectivité un pas en avant dans la voie douloureuse du progrès, ceux dont le nom seul est un symbole de vie et dont l'évocation fait reculer les agents des ténèbres, ceux-là furent tous grands par le cœur avant d'être grands par le savoir.

Nous nous faisons vraiment de curieuses illusions sur la puissance de l'école, si nous supposons qu'il nous appartient à nous seuls, éducateurs, d'élire ceux qui honoreront la patrie et l'humanité par leurs talents, leurs vertus ou leur haute culture. Ils ont en eux-mêmes la flamme sacrée; contentons-nous d'y mettre l'étincelle. Souvenons-nous des jugements que tant d'hommes célèbres portèrent sur leurs maîtres de collège, depuis Victor Hugo vouant à l'exécration les marchands de grec et de latin qui personnifiaient pour lui le Pédagogue, à Tennyson apostrophant ses maîtres de Cambridge :

You that do profess to teach,
And teach us nothing, feeding not the heart ¹.

Anatole France lui-même, le dieu des mandarins occidentaux, pense, il est vrai, que la discipline classique est la meilleure école de l'esprit, mais ne songe pas à en prolonger la durée au delà de six ou sept années.

Songé-t-on assez que la complication de la vie moderne impose aux programmes scolaires une évolution à laquelle ils n'échapperont pas? Le domaine de l'histoire et celui des sciences s'accroissent sans cesse; de plus en plus, il faudra choisir, choisir encore; de plus en plus, nous devons sacrifier aux nécessités de l'heure des objets d'étude qui nous furent chers, ou les réserver aux seuls élèves pour qui ils offrent de l'intérêt.

C'est pourquoi (et ici j'en reviens à mon credo) je crois avec Gustave Le Bon et avec les Compagnons de France, que le chemin traditionnel des études classiques intégrales ne peut plus être

¹ Vous qui prétendez enseigner, et qui ne nous enseignez rien du tout, puisque vous ne nourrissez pas le cœur.

suivi que par une petite minorité d'individus révélant des aptitudes spéciales. Je crois que la majorité des élèves qui s'exercent sans succès aux versions et aux thèmes latins et grecs utiliseraient mieux leur temps en s'initiant à l'antiquité dans quelques-unes des excellentes traductions que l'on possède des classiques anciens et en étudiant *à fond* une ou deux langues modernes.

Sans faire fi de la gymnastique intellectuelle de qualité supérieure que constitue la syntaxe latine, je constate, après beaucoup d'hommes plus compétents que moi, qu'il faut, pour y exceller, des aptitudes dont la majorité des enfants sont dépourvus, et une dépense de temps qui tient du gaspillage si on la met en regard des résultats obtenus. Je constate que cette gymnastique ne suffit pas à éveiller chez l'élève la curiosité linguistique que nous trouvons si vive chez tant d'enfants qui n'y ont pas été soumis ; une bonne connaissance des racines grecques et latines (étude trop délaissée dans les écoles non classiques) et des lois essentielles qui régissent l'évolution du langage, me paraît suffisante pour la préparation de bons maîtres de langues modernes. Et s'il est incontestable qu'on *comprend* mieux le français au travers du latin (satisfaction de raffiné à laquelle une minorité d'élèves classiques parvient seule), il est peut-être excessif et même quelque peu immodeste de dire qu'on *n'apprend* bien sa langue maternelle que par l'étude approfondie de la langue-mère. La pratique directe de la langue moderne, éclairée par l'étymologie et la grammaire historique, a une vertu qu'on aurait tort de méconnaître.

Je ne crois pas qu'il soit indispensable, pour préparer une élite cultivée, de semer le chemin des études d'échoués, sacrifiés au dieu de la culture classique. Elles ne sont que trop nombreuses, les victimes de nos systèmes exclusifs ; il est temps de cesser ce massacre d'innocents. Il n'est pas indispensable, pour les quelques écrivains, journalistes de grand style (je ne parle pas des autres), théologiens (il est des conducteurs spirituels distingués qui sont fort peu théologiens), juristes ou simples dilettantes dont le canton de Vaud a besoin, que quatre, cinq ou dix fois autant d'individus perdent une part notable de leur enfance à une étude pour laquelle ils sont inaptes, de laquelle ils ne retireront par consé-

quent qu'un bénéfice minime plus que compensé par le manque de préparation à la vie dont ils souffriront toujours.

Je crois donc que le problème du raccordement des études primaires et secondaires serait bien simplifié si l'on voulait admettre qu'un collège classique n'est pas nécessairement un collège dont tous les élèves feront du latin jusqu'au jour de l'obtention de leur certificat d'études secondaires ou de leur maturité ; si cette étude n'était imposée à tous les élèves qu'au début, et à titre d'essai ; si, à partir de la deuxième ou de la troisième année on opérait une sélection rigoureuse, sans toutefois mettre à la porte de l'établissement les élèves privés du latin, mais en donnant au français et aux langues modernes la place laissée libre par la langue morte. On créerait ainsi, dans la division supérieure des collèges classiques, l'école de langues modernes qui nous fait défaut. A la sortie du Collège ou du Gymnase, on aurait un moyen de comparaison des plus précieux entre le développement respectif des deux catégories d'élèves : ceux qui ont « fait » du latin, et peut-être du grec, jusqu'au bout, et ceux qui en ont remplacé l'étude, à moitié chemin, par une culture intensive des auteurs français et de la littérature générale. On s'apercevrait alors que si huit années paraissent indispensables pour faire, des demi-bébés que l'on admettait à dix ans, des jeunes gens cultivés, six ans seraient au contraire largement suffisants pour obtenir un résultat analogue et probablement supérieur avec des garçons de 12 ans ayant achevé, dans des classes déjà sélectionnées à l'école primaire, l'étude du programme du degré intermédiaire de cette école.

C'est une injure gratuite que de tenir pour nul et non avenu le travail accompli à l'école primaire de 10 à 12 ans.

* * *

Ceci nous amène au devoir de l'Etat dans la préparation aux carrières libérales. Ce devoir dépasse-t-il vraiment, en ce qui concerne l'enfance, le programme que nous venons d'esquisser ? L'Etat a-t-il l'obligation de faire enseigner un programme primaire au Collège ? Les écoles qu'il charge de cette tâche n'y suffisent-elles pas ?

Je sais qu'on prétend, en effet, qu'elles n'y suffisent pas. Il y

aurait, paraît-il, une manière différente d'inculquer la langue, l'orthographe, la grammaire, la lecture, le calcul, l'arithmétique pratique, selon qu'on s'adresse à des élèves primaires ou secondaires, quand bien même ils seraient de même âge et de même développement. Cette affirmation ne me convainc pas. Les *circonstances* dans lesquelles les leçons se donnent au Collège sont, il est vrai, plus favorables, généralement, qu'à l'école primaire ; encore n'est-ce pas toujours le cas. Mais je demande ceci : Les maîtres de collèges réussissent-ils mieux que les maîtres primaires, dans leur moyenne, l'enseignement de l'arithmétique courante, de la lecture courante, de l'orthographe courante, voire même de la grammaire élémentaire, de la composition simple et de l'histoire naturelle ? De nombreuses observations me permettent d'affirmer qu'ils n'y réussissent pas mieux dans la moyenne des cas ; c'est pourquoi le désir exprimé par les maîtres des collèges scientifiques d'admettre eux aussi leurs élèves à 10 ans apparaît peu justifié. Ils se plaignent, à bon droit sans doute, de l'état intellectuel défectueux de nombreuses recrues faites à 12 ans. Mais ces élèves-là, qui donc les a admis ? et pourquoi les garde-t-on s'ils sont insuffisants ? Si ce sont les notes de leur livret primaire qui ont assuré leur admission, il importe que celle-ci ne soit que conditionnelle. Je connais trop les différences d'appréciation pour croire désirable une admission automatique sur la base des notes attribuées par un seul maître. S'il est cruel de briser les études d'un élève que l'on a gardé plusieurs années dans un collège, c'est au contraire agir honnêtement que de renvoyer au bout de quelques mois celui qui est notoirement insuffisant. Sans doute, une telle sélection exige un tact pédagogique peu commun ; il est dangereux d'y procéder sur la base exclusive des connaissances acquises ; il faudrait y adjoindre une application intelligente de la méthode de Binet. Encore faudrait-il que les tests d'intelligence soient appliqués par des maîtres en ayant étudié le maniement délicat et versés eux-mêmes dans l'étude de la psychologie de l'enfance. On peut être certain que de tels maîtres ne demanderont pas à faire commencer à 10 ans, à leurs élèves, des études « scientifiques » spécialisées, dans l'espoir fallacieux de pouvoir

les soumettre dès 14 ans au drill intellectuel qui devrait leur donner, à 18 ans, les mathématiciens de leurs rêves !

Envisagée au point de vue pédagogique seul, la question du raccordement des écoles primaires et secondaires est une question de raccordement des programmes et des méthodes plus qu'une question d'âge. L'élève qui passe d'une classe primaire donnée dans la classe inférieure d'un collège ne doit pas être soumis à l'épreuve inutile et dangereuse d'un « dépaysement » complet. Quand on est à 1000 mètres d'altitude, on ne peut brusquement supposer que l'on se trouve à 2000 ; l'espace qui sépare ces deux altitudes veut être parcouru. Edifie-t-on le deuxième étage d'une maison sur un rez-de-chaussée ?

La question du raccordement ne serait même pas autre chose, si le rôle de l'Etat, dont les faveurs doivent être les mêmes pour tous, enfants d'agriculteurs ou enfants de citadins, d'ouvriers ou de bourgeois, de gagne-petit ou de rentiers, de travailleurs de la matière ou de travailleurs de l'esprit, n'entraîne pas en ligne de compte. Or les écoles qu'il s'agit de raccorder sont des écoles d'Etat. Il ne nous appartient pas de parler ici comme si nous venions y défendre des privilèges ; nous devons nous placer sur le terrain de l'intérêt général.

Quand donc on demande au Collège de se charger d'une part de l'enseignement que l'école primaire peut assumer à moins de frais, c'est bien une faveur que l'on oblige l'Etat à accorder aux enfants dont les parents peuvent faire le sacrifice d'études secondaires ou supérieures. S'il était démontré que c'est là une inégalité forcée, nécessaire au but des études supérieures, nous nous inclinerions ; mais allez au fond des choses, et que découvrez-vous ? Vous découvrez que, à côté des besoins intellectuels à satisfaire, il existe dans toutes nos villes un ensemble de familles, une société des « gens bien », qui considère les collèges, institution d'Etat, comme son apanage presque exclusif. C'est dans ce cercle restreint que se recrutent les adeptes les plus fervents du début aussi hâtif que possible des études secondaires. Si nos aristocrates de la classe moyenne le pouvaient (je ne parle pas des autres, qui disposent de toute la gamme des instituts), ils ouvriraient les col-

lèges à 7 ans, afin d'éviter à leurs enfants tout contact avec le vulgaire.

Considérez ce fait : un étudiant coûte à l'Etat, suivant les facultés, de 1000 fr. à 3000 fr. par an. Tant que les études supérieures servent vraiment à former une élite agissante et mettant ses ressources au service de la nation, c'est de l'argent bien placé. Mais il en est autrement si ce sacrifice est consenti en faveur d'amateurs pour qui la vie universitaire est un moyen agréable de « jeter leur gourme ».

C'est là un petit jeu auquel l'Etat n'a pas à se prêter plus longtemps. S'il l'a fait jusqu'ici, il est bon que l'on se dise que les temps sont changés, et ce serait faire acte de bonne politique que de jeter du lest avant d'y être contraint par un mouvement trop aveuglément niveleur.

Dans tous les domaines, le courant est à l'économie des forces pour un meilleur rendement. Pour que ce principe puisse porter des fruits à l'école d'Etat, il faut envisager notre système scolaire comme un tout, afin de faire rendre à l'ensemble de ce système le maximum de résultats possible. Prétendre qu'en agissant ainsi nous rabaisserons le niveau des études secondaires et supérieures, c'est méconnaître la valeur des correctifs que nous proposons au début des études secondaires à douze ans ; et c'est aussi méconnaître ce qui fait une individualité forte, dont la caractéristique est de savoir progresser toute sa vie plutôt que d'être gavée dans ses jeunes années jusqu'à ce que la satiété s'ensuive : la satiété, qui fait que tant de futurs ingénieurs, médecins, avocats, voire même professeurs, ont une conception matérialiste des études en dépit de la nature désintéressée qu'on prétend leur assurer ; la satiété, qui fait que tant de jeunes gens partis joyeux pour la conquête d'une carrière, se dégoûtent à mi-chemin parce que le régime auquel ils furent soumis (école de savoir plus que de formation du caractère et de développement harmonieux des aptitudes) a duré trop longtemps.

Si une école de classe doit exister, ce ne peut être une école d'Etat. Ceux qui la réclament sans l'avouer resteront libres de la créer de leurs deniers. Nous serons les derniers à les priver du

plaisir d'instituer pour leurs enfants tant d'écoles particulières qu'ils le voudront, où ils prépareront des latinistes dès l'âge le plus tendre ; mais ils ne nous empêcheront pas de rendre l'Etat attentif au devoir plus général qui est le sien.

* * *

Résumons-nous :

La question du raccordement de l'école primaire et de l'école secondaire est une question d'unification de la législation et des règlements scolaires plus encore qu'une question d'âge. Cette réglementation doit être établie sur la base de l'école primaire publique. Le raccordement des programmes doit être fait en prenant pour point de départ les connaissances acquises aux degrés inférieur et intermédiaire des écoles primaires, quel que soit le type d'école secondaire envisagé.

La solution de ce problème doit s'inspirer de l'idée que l'école d'Etat, primaire, secondaire et supérieure, est au service de toute la nation. Elle doit chercher à tirer de chaque type d'école le maximum de rendement, en évitant que des écoles de types divers fassent double emploi.

Le système scolaire admis doit prévenir les erreurs de départ, éviter dans la mesure du possible les échecs qu'une insuffisance intellectuelle ne justifierait pas. Il doit ramener au minimum les cas d'études brisées, ceux d'élèves errant d'école en école et ne trouvant leur voie, — quand ils la trouvent, — qu'après de douloureux déboires.

Il doit être établi sur la collaboration des corps enseignants des divers degrés. Il doit préparer cette collaboration par une préparation professionnelle appliquant des principes communs et offrant de fréquents points de contact.

Il doit rechercher l'économie des forces et éviter les pertes de temps, en supprimant tout ce qui est savoir mort et inutile et en mettant en valeur ce qui forme l'esprit et enrichit le cœur. Il doit tendre avant tout à la formation de la personnalité et à la création d'individualités, de volontés fortes et agissantes.

Il doit préparer, pour les élèves les plus âgés, une bonne tech-

nique des professions qu'ils devront choisir le moment venu, mais éviter de fausser leur éducation par une spécialisation prématurée.

ERNEST BRIOD.

L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE A L'ECOLE

L'étude préliminaire pour la revision de la loi vaudoise sur l'instruction publique primaire rattache l'enseignement antialcoolique au programme *d'éducation morale* et ce qui y est dit de cette éducation en général (voir p. 54 et 55) s'applique aussi à l'éducation antialcoolique en particulier. Les *instructions générales* actuellement en vigueur parlent d'un enseignement antialcoolique sans programme spécial, « laissant à l'initiative du maître les développements que le sujet comporte, suivant les lieux et les circonstances. » De plus, la circulaire du 25 novembre 1915, adressée au corps enseignant, disait entre autres ceci : « Instituteurs et institutrices auront soin de mettre en évidence les effets pernicioeux de l'abus de l'alcool sous toutes ses formes, » et plus loin : « Il ne sera pas difficile aux maîtres de se procurer des documents intéressants et d'apporter dans leurs leçons des données exactes, précises, propres à faire impression sur les élèves et à agir sur leur raison. » Et enfin : « Pendant la durée entière de la scolarité, les membres du corps enseignant primaire saisiront toutes les occasions favorables pour attirer l'attention des enfants qui leur sont confiés sur l'une ou l'autre des faces multiples de la question qui nous préoccupe. »

Le principe qui découle des lignes ci-dessus est celui d'un *enseignement occasionnel*, et cette manière de voir paraît être celle de la majorité de ceux qui s'occupent d'enseignement antialcoolique. Théoriquement, nous sommes d'accord avec ce principe ; en pratique, c'est différent ; nous estimons que, s'il ne prévient pas les excès de zèle de quelques rares maîtres, il laisse trop de liberté à ceux qui, par négligence, parti pris, manque de moyens ou de courage, préfèrent se taire, quand une occasion de parler se présente. (Voir opus. cité plus haut, p. 51, 2^e alinéa.)

A notre avis, il y aurait lieu de prévoir, dans le programme d'enseignement *moral*, quelques sujets d'un caractère spécialement antialcoolique. Ces sujets seraient judicieusement choisis et adaptés à l'âge des élèves. Mais il est bien entendu que l'enseignement antialcoolique ne se trouverait pas centralisé sous la rubrique « éducation ou enseignement moral » ; le programme de *sciences naturelles* comprend déjà quelques sujets (dont le nombre pourrait être augmenté) se rapportant à l'enseignement antialcoolique ; l'instruction civique, la géographie et le calcul fournissent également des bases utiles à cet enseignement.

Il est évident qu'au *degré inférieur* il n'est pas question d'un enseignement systématique. Au degré *intermédiaire* les leçons de choses permettent déjà quelques données scientifiques ; les sujets seront plus approfondis au degré *supérieur* et dans l'enseignement *post-scolaire*.

Quel est le *but* précis vers lequel doit tendre l'enseignement antialcoolique ? Les opinions sont nombreuses à ce sujet ; elles varient suivant les pays, les régions, les individus ; elles varient également avec le temps et les circonstances. Nous ne croyons pas aller trop loin en fixant d'une façon générale comme but éducatif à atteindre l'abstinence pour les enfants et la stricte modération pour les adultes.

Les *moyens d'enseignement* ont aussi leur importance. Il ne suffit pas de posséder un programme bien établi, mais il faut aussi des *matières* bien préparés pour le développer et le rendre fécond. Un *guide* sûr, précis, bien documenté, devrait être mis à la disposition du maître. D'autre part, le *matériel intuitif* fait presque défaut. Les textes de *lectures* morales propres à fournir matière à entretien sont assez rares dans nos livres de lecture des degrés moyen et supérieur. Au point de vue scientifique et éducatif également, les *tableaux* muraux antialcooliques « *Veritas* » de Dubs sont d'un grand intérêt. Ces tableaux vont paraître prochainement en édition française. Ils constitueront un progrès sensible dans le domaine du matériel d'enseignement antialcoolique. Encore faudra-t-il que les classes puissent utiliser largement ces tableaux et que les autorités intéressées ne s'arrêtent pas devant un léger sacrifice pécuniaire ou devant des scrupules injustifiés.

Nous ne voulons pas pousser plus loin notre étude. On nous reprochera de vouloir surcharger les programmes ; ce n'est nullement notre intention, car le maître pourra toujours choisir librement parmi les sujets qui lui seront proposés ; enfin nous pensons que, dans l'enseignement antialcoolique comme dans tout autre, la quantité importe moins que la qualité.

A. BARBEY.

La mémoire technique. — Ne croyez pas que je sache tout, mais toutes les fois que, dans une leçon, une discussion littéraire, artistique, historique, je constate une lacune de mon savoir, la première chose que je fais en rentrant chez moi, c'est de vérifier la date indécise, l'étymologie obscure, la forme verbale insolite, la citation tronquée.... Je réapprends constamment pour savoir.

W. CART.

JOURNAL

d'une maîtresse d'école primaire montessorienne de Rome.¹

15 décembre.

Depuis hier, Italo me demande le nom des signes alphabétiques avec une avidité extraordinaire. Il a appris ainsi toutes les consonnes et unit aux voyelles la syllabe directe ou inverse qui en résulte. Et comme je ne peux pas rester continuellement avec lui et qu'il veut être près de moi pour que je puisse contrôler son interprétation des signes en sons, depuis hier je le sens toujours à mes talons, me criant :

— Fu — so — pa — up — ir — to, etc., me montrant en même temps les lettres qui correspondent à tel ou tel son.

A peine ai-je vérifié qu'il court en prendre d'autres et depuis hier je vis avec ce petit fusil à répétition à côté de moi, suivie par cet enfant qui fait la conquête de son travail par les moyens les plus divers.

Depuis hier la personnalité d'Italo se constitue, se discipline.

Si quelqu'un entrerait en ce moment dans la classe pour la première fois, il pourrait avoir l'impression d'une classe en désordre. Qu'on observe ces petits qui cherchent, qui se déplacent, l'on verra qu'ils ne le font pas sans raison, mais comme obéissant à une loi intérieure et poursuivant un but, et l'on changera alors d'opinion.

En effet, au bout d'un instant, chacun a repris son travail. Et tous travaillent plus intensément qu'avant ; ils sont dans cette phase du travail difficile après laquelle les enfants paraissent avoir épuisé le maximum de leur force et sont satisfaits, sereins, disposés presque tous à la leçon de silence. Pendant ce moment la courbe du travail descendra jusqu'à la ligne de tranquillité, la touchera, pour remonter de nouveau et redescendre encore, sans pour cela se briser, parce que l'unité de l'effort a été atteinte.

Cela fut possible parce que chacun de ces enfants se créait de l'ordre intérieurement. Et ce phénomène plus ou moins rapide suivant les individus eut toujours pour phase initiale un travail répété avec une intensité spéciale d'attention.

Les travaux furent divers. Angelo sembla se discipliner par exemple après avoir soigneusement nettoyé un tapis ; les autres enfants, après d'autres actes dans lesquels l'élément constant fut toujours celui-ci : la stabilisation de l'attention, puis un processus d'attention soutenue. Ce fait initial sembla conduire à un progrès qui se développa naturellement. Aucun des enfants chez qui a été noté ce phénomène n'est plus retombé dans le désordre.

En même temps que cette formation de la personnalité chez les enfants, qui se traduit par un travail toujours plus intense et constant, marche de pair la manifestation des sentiments de sympathie et de sociabilité.

Et avant tout autre phénomène sentimental, la sympathie, le respect pour le travail d'autrui, pour le camarade qui travaille. L'enfant non ordonné, qui ne se concentre encore dans aucun travail, est le seul qui essaie d'arracher les

¹ Voir « Educateur » du 7 octobre.

objets des mains d'un camarade sur le point de s'en servir. Au contraire, tous les enfants qui ont déjà accompli un travail initial et qui sont sur la voie d'une progression dans l'ordre, s'arrêtent à considérer leur camarade concentré dans un exercice; ils le regardent avec intérêt et satisfaction, même s'ils désirent l'objet avec lequel l'autre travaille. On dirait qu'ils respectent en lui le phénomène du travail, qu'ils sentent le mal qu'il y a à le déranger. Et ils s'associent vivement à la joie d'un camarade qui a bien fait son ouvrage.

Aujourd'hui Valentina s'est approchée de moi, en proie à une crise d'enthousiasme, d'allégresse. Elle me montra une ardoise couverte de mots écrits correctement et proprement en criant :

— Regarde, regarde !

— Comme tu as bien écrit, tu as très bien écrit.

— Non, pas moi, pas moi, me dit alors la petite. Fulvia, tu sais, Fulvia !

J'ai regardé Fulvia. Elle semblait en proie à une double émotion : celle qui dérivait du travail accompli, et l'autre, qui lui venait de la vive participation de Valentina à sa joie. Ses petits yeux bleus étaient brillants et tout humides.

Puis les deux petites s'embrassèrent devant cette ardoise couverte de mots, devant ce travail qui avait fait fraterniser ces deux âmes.

Il existe peut-être un procédé pour les combinaisons spirituelles comme il en existe pour les combinaisons chimiques. Et ce procédé est peut-être le travail ? mais seulement, je suppose, le travail que l'homme accomplit spontanément suivant son idéal avec attention et effort. Seul, ce travail, traduit en actes, rend presque visible la personnalité de l'homme et fait fraterniser, collaborer ceux qui observent avec celui qui travaille.

Valentina et Fulvia, dans une classe tenue selon la méthode habituelle d'enseignement collectif auraient peut-être écrit toutes les deux une page de mots. Mais ce travail commun ne les aurait pas rapprochées. Les deux enfants auraient pensé chacune à soi, et elles ne se seraient pas aperçues l'une de l'autre, sinon, peut-être, à la fin, pour comparer leur travail respectif et ressentir, l'une, le sentiment d'orgueil d'avoir fait mieux, l'autre l'impression déprimante d'avoir fait moins bien.

Mais Valentina avait suivi la mimique de Fulvia pendant son travail, elle avait noté ses efforts pour tracer ses lettres avec sûreté et élan; elle avait souffert à chaque erreur de Fulvia et joui de chacune de ses victoires. Et quand le travail fut fini, il appartenait aussi bien à Valentina qu'à Fulvia. Chacune y avait mis quelque chose de soi.

C'est ainsi que la vie sentimentale et sociale de nos enfants s'amplifie. L'émulation s'exerce dans des limites naturelles et humaines : comme désir d'imiter un modèle qui plaît, de faire bien comme celui qui fait bien. Et comme ce désir est spontané, il ne naît que si les enfants en compétition ont des forces à peu près égales et il est toujours couronné de succès.

La maîtresse ne se sert pas de l'émulation comme d'un moyen pour élever le niveau intellectuel des élèves et il n'existe pas de ces concours de vitesse pour la conquête du savoir, concours qui, ne tenant pas compte de la force des compétiteurs, ne seraient pas plus justes ni humains que ceux qui s'engageraient entre des individus en automobiles et de simples piétons.

Ainsi notre école jouit d'une atmosphère tiède, paisible, sereine, qui me fait penser à une serre d'âmes en fleurs. Chaque petite âme croît heureuse, s'agrandissant de toutes les petites choses belles et bonnes qui sont autour de nous, de tous les petits faits heureux, délicats, harmonieux qui se développent autour de nous.

Je n'ai jamais compris comme cette année les paroles de James faisant allusion à ces personnes à la sympathie large, qui sentent travailler en elles quelque chose de la force des chevaux de trait, du bonheur des enfants, de la science des sages et qui ne sont pas sans avoir aidé à construire la fortune des Wanderbild. Ils peuvent crier avec Marc-Aurèle : « O Univers ! je désire tout ce que tu désires ! » et elles possèdent un moi qui enlève toute ombre d'exclusivisme. (*W. James, « Psychologie ». Conscience du Moi.*)

Je n'ai jamais si bien compris ces paroles que maintenant que je les vois traduites en réalité par ces chers petits, expansifs, délicats, sensibles à tous les phénomènes qui se déroulent autour d'eux.

« Aucun vent ne souffle qu'il ne vienne remplir leurs voiles », disait James à propos de ces personnes.

Que nul vent ne souffle sans venir remplir leurs voiles ! C'est le vœu que je fais pour tous ces enfants.

(Traduit de l'italien par Mlle L. Briod.)

BIBLIOGRAPHIE

Cours élémentaire de comptabilité double, par M. Tribolet, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel. Delachaux et Niestlé. Prix, 3 fr.

Extrait de la préface : Cours élémentaire à un double point de vue : parce qu'il n'étudie la science des comptes que dans ses grandes lignes et ensuite parce qu'il est destiné à des personnes ignorant tout de cette science. On ne trouvera donc ici ni théories savantes, ni formes compliquées, mais un exposé simple de la comptabilité double mise à la portée de tout le monde.

Eléments de géométrie, par Louis Bertrand, professeur de mathématiques, ancien directeur du Collège de Genève. Deuxième édition. Atar, Genève.

Voici l'ordre d'études adopté par l'auteur de ce manuel :

Géométrie plane : I. Les figures égales (ligne, angle, triangle, quadrilatère, polygone, cercle). II. Les figures semblables. III. Les figures équivalentes.

Géométrie dans l'espace : IV. Le plan et la ligne droite. V. Les polyèdres. VI. Les corps ronds.

C'est dire que cet ordre est celui de l'enseignement traditionnel de la géométrie. La méthode d'exposition est essentiellement synthétique. Tout en partant de l'énoncé du théorème, les démonstrations se distinguent par leur grande clarté.

AVIS. — La Société évangélique d'éducation du canton de Vaud a son assemblée ordinaire d'automne le samedi 13 novembre, à 2 h. 45, salle Tissot du Palais de Rumine, à Lausanne. A l'ordre du jour un travail de M. Jules Vincent, pasteur : *De la théorie à la pratique* : Une heure d'enseignement biblique.

Fondation Berset-Müller

Au mois de janvier prochain deux places seront vacantes à l'**Asile pour anciens maîtres et maîtresses d'école, au Melchenbuehl** près Berne. Les demandes d'admission de personnes âgées de 55 ans au moins, doivent être adressées par écrit jusqu'au 10 décembre au président de la Commission, Monsieur Schenk, Landhaus, Berne, et accompagnées : d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, de certificats concernant l'état de santé et les circonstances de famille du postulant et prouvant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant vingt ans.

Commission interecclesiastique romande de chant religieux

Vient de paraître pour Noël 1920 :

Trois chœurs mixtes, Nos 115 à 117, fascicule de 4 pages, 20 cent.

Trois chœurs d'hommes, Nos 27 à 29, fascicule de 4 pages, 20 cent.

Cinq chœurs de dames ou enfants, Nos 43 à 47, fascicule de 4 p. 10 cent.

Demander spécimens à M. BARBLAN, pasteur, à Pampigny.

Fournitures d'école et de dessin Matériel d'enseignement, — Tableaux intuitifs Fabrication de cahiers pour école

Prix très avantageux. Meilleure source.
Catalogue et offres spéciales sur demande.

Kaiser & C^{ie}, Berne

Maison fondée en 1864.

Le Mouvement Féministe

*Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande
paraissant deux fois par mois.*

Abonnement : 5 fr.

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 novembre 1920 : Notre plébiscite. — La Société des Nations à Genève : E. Gd. — La quinzaine féministe. — Les Agentes de police en Angleterre : Jeanne Pittet. — II^{me} Congrès suisse pour les Intérêts féminins (Berne 1922). — La question des mœurs et la réglementation (d'après l'enquête de M. A. Flexner) : E. Gd. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

324.	Barblan, E.	Sache aimer	Fr. 0.50
3205.	—	La divine basse	» 0.50
2824.	Bovy-Lysberg, C.	Sur la montagne	» 0.50
2827.	Combe, E.	Au printemps	» 0.40
3226.	Cattabeni, F.	Pour le jour des morts	» 0.70
3176.	Hæmmerli, L.	Le moissonneur	» 0.35
2839.	Hanni, C.	La montée à l'alpage	» 0.35
3281.	Jagues-Dalcroze, E.	Libre Helvétie	» 0.40
3400.	—	Les feux du 1 ^{er} août	» 0.50
3253.	{ Mendelssohn, F.	Sérénade	» 0.50
	{ Spohr, L.	Eloge du chant	
3254.	Mendelssohn, F.	Banquet d'adieux	» 0.60
3288.	Metzger, F.	L'Edelweiss (texte fr. et all.)	» 0.40
3287.	—	Le mal du pays	» 0.70
3255.	Mozart, W. A.	Chanson bachique	» 0.70
2990.	Pesson, Ch.	Les chanteurs	» 0.60
3252.	Schumann, R.	Chantons, rions	» 0.60
3114.	Snell, E.	{ Chalet abandonné	» 0.35
		{ Matin d'hiver	
3384.	—	Nocturne	» 0.35
3259.	Wagner, R.	Chœur des pèlerins	» 0.60

Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

3085.	Chollet, A.	Je veux t'aimer	Fr. 0.40
3372.	Doret, G.	L'absente	» 0.35
3373.	—	La bergerette	» 0.35
3374.	—	La brune	» 0.40
3375.	—	La chanson des adieux	» 0.50
3376.	—	Ils étaient deux	» 0.40
3377.	—	L'ingrate fille	» 0.35
3378.	—	Moïse	» 0.35
3379.	—	La pauvre âme	» 0.35
3380.	—	Roeseli	» 0.35
3399.	Jagues-Dalcroze, E.	Les feux du 1 ^{er} août	» 0.50
3383.	Snell, E.	{ Matin d'hiver	» 0.35
		{ Chalet abandonné	

Chœurs à trois voix égales a cappella :

2747.	Bischoff, J.	Au delà (3 voix)	Fr. 0.25
3367.	Doret, G.	Chant des Suisses (2 ou 3 voix)	» 0.35
2419.	Jagues-Dalcroze, E.	La Genève des franchises (2 v.)	» 0.25
2620.	—	La valse du 1 ^{er} juin (2 v.)	» 0.25
2621.	—	La chanson du joli juin (2 v.)	» 0.25
3490.	—	Les feux du 1 ^{er} août (1 ou 2 v.)	» 0.40
2753.	Martin, L.	Chanson d'avril (3 v.)	» 0.50
2755.	Nicole, L.	Brise matinale (3 v.)	» 0.50
2756.	—	Hirondelles (3 v.)	» 0.50
2759.	Plumhof, H.	Le réveil du printemps (3 voix)	» 0.25
3264.	Schubert, F.	Psaume 23 (4 v.)	» 0.50
2878.	Senger, H. de	Chant de noces (2 v.)	» 0.25
2879.	—	le même à 3 voix	» 0.30

NOËL :

Très grand choix de Noël en tous genres
Envois en examen.

FOETISCH FRERES S. A., Editeurs, à Lausanne

Neuchâtel et Vevey

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 47.



LAUSANNE, 20 Novembre 1920

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: J. Tissot, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
Lausanne, Genève, Vevey, Montreux

Manuels d'enseignement professionnel

Guide
de la
Coupeuse-Lingère
par
M. IANZ-GIROUD

Un volume in-8 cartonné . . . Fr 6.—

Cette nouvelle édition du Manuel complet de coupe de la lingerie tient compte des nouveautés et présente une lecture facile des modèles, initiant peu à peu aux règles de la coupe et de la confection. Ces règles ne sont en réalité qu'une simple et facile application des mesures. Le Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce du Canton de Vaud a approuvé cet ouvrage et en recommande particulièrement l'emploi pour les cours féminins.

Manuels d'enseignement commercial

OPÉRATIONS
ET COMPTABILITÉ
DE BANQUE

par
R. Morriggia et G. Nicod

1 volume in-8 broché . . . Fr. 4.—

Professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne, et employé de banque, rompu aux affaires, les auteurs sont particulièrement bien placés pour savoir par le menu ce qu'est la comptabilité de banque.

Le guide qu'ils nous présentent est à la fois un manuel d'étude et d'enseignement; il résume les éléments qui constituent l'activité des banques, surtout celles de commerce, d'escompte et de dépôts, les plus répandues dans notre pays; il réunit sommairement la théorie et la pratique.

Apprentis, employés de banque, élèves des écoles de commerce, étudiants en hautes études commerciales y trouveront l'exposé d'une matière nécessaire à leurs études professionnelles; toute personne qui s'intéresse aux questions de banque tirera grand profit de la lecture de ce manuel.